

## LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : DÉFIS ET ENJEUX

*Suite à un courrier du Premier ministre en date du 19 mai 2016, le Conseil économique, social et environnemental <http://www.lecese.fr/> a rendu un avis en séance plénière le 23 novembre 2016 sur « **La transition agroécologique : défis et enjeux** ».*

*Pour la préparation de cet avis, le bureau du Cese a confié le 14 juin 2016 cette saisine gouvernementale à la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation qui a désigné Cécile Claveirole du groupe des personnalités qualifiées comme rapporteure.*

*Anne Garreta, vice-présidente de la section et conseillère du groupe de la CGT, a participé aux travaux.*

*Vous trouverez les Lettres du Cese sur le site de la CGT :*

*<http://www.cgt.fr/Groupe-Cgt-au-Conseil-Economique.html>*

### L'avis

L'agriculture française s'est fondamentalement transformée depuis l'après-guerre. Elle est désormais intégrée dans un système mondialisé et doit faire face à des défis majeurs : de l'alimentation (satisfaction des besoins alimentaires en quantité et qualité), de la santé, économique (garantir l'avenir de l'agriculture), social (préservier les emplois de qualité, revaloriser l'image de l'agriculture), sociétal (répondre aux attentes de la société), environnemental, territorial et technique.

L'agroécologie est avant tout une discipline scientifique au carrefour de l'agronomie et de l'écologie. C'est aussi la somme des pratiques qui en découlent. Elle permet non seulement de transformer l'agriculture mais aussi de repenser l'ensemble des systèmes alimentaires afin de les rendre plus

durables. Elle est de plus en plus mise en œuvre dans le monde et est considérée par les instances internationales comme l'une des réponses aux différents défis.

La progression de l'agroécologie s'explique par des résultats positifs : renforcer la fertilité des sols, augmenter les performances agronomiques des fermes, réduire les coûts, favoriser l'autonomie et résilience, améliorer les conditions de vie des agriculteurs et salariés, revaloriser le métier de l'agriculture, permettre de fournir une alimentation de meilleure qualité, préserver la biodiversité et les paysages, contribuer à la création d'emplois ainsi qu'à la lutte contre la désertification des campagnes.

S'engager dans l'agroécologie peut correspondre pour les agriculteurs à une prise de risques. Dans ce contexte,

les démarches collectives forment un levier essentiel pour favoriser la nécessaire transition. De leur côté, les freins au développement de l'agroécologie opèrent à tous les échelons des filières, de la sélection génétique à la transformation en passant par la logistique. Ces freins sont économiques, sociaux, cognitifs, culturels, mais aussi réglementaires et liés aux politiques publiques. Ils interagissent et créent un ensemble systémique : la stratégie de chaque acteur renforce celle des autres, aucun d'entre eux n'ayant donc intérêt à une remise en cause de sa stratégie individuelle.

C'est la question de l'agriculture de demain, de son maintien, du rôle et du nombre des agriculteurs, qui est posée et à laquelle de nombreuses initiatives, déjà engagées, tentent de répondre.

### Les principales propositions contenues dans l'avis

- Préciser la définition de l'agroécologie et mesurer son développement.
- Sensibiliser la société pour aller vers une « alimentation agroécologique ».
- Réorienter les priorités de la recherche sur l'agroécologie.
- Adapter tous les dispositifs de formation à l'agroécologie.
- Accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique.
- Agir à tous les niveaux des filières :
  - a. orienter les productions vers l'agroécologie ;
  - b. favoriser la transformation et la commercialisation des produits au sein des territoires ;

## LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : DÉFIS ET ENJEUX

- c. réorienter les filières vers l'agroécologie.
- Réorienter les politiques publiques et les aides pour favoriser la transition vers l'agroécologie et assurer leur cohérence :
  - a. mobiliser les collectivités territoriales;
  - b. assurer la cohérence de l'action nationale au service de l'agroécologie;
  - c. organiser les outils et les soutiens de la Pac en fonction de l'objectif agroécologique;
  - d. développer une politique d'aide alimentaire dédiée à la consommation de productions agroécologiques;
  - e. affirmer l'agroécologie comme un objectif de l'UE notamment en matière sociale et de lutte contre le réchauffement climatique;
  - f. défendre la démarche agroécologique dans les organisations et les négociations internationales.

### *Déclaration de la CGT*

Au-delà du choix de la période et donc de l'opportunité politique d'un tel texte, le groupe CGT considère cet avis, notamment dans ses deux premières parties, comme une contribution utile pointant un système qui a fait son temps.

Il dénonce la spéculation sur les productions agricoles et alimentaires et la mise au clou de l'indépendance nationale et la souveraineté alimentaire. Le secteur agroalimentaire est étouffé par l'agrobusiness et les groupes d'amont et d'aval de l'agriculture, ce qu'un chercheur a qualifié de « verrouillages sociotechniques ». La qualité de vie et du bien-être des travailleurs de la terre, la santé de la population, la qualité des produits, leur accès pour tous, le respect des sols et des ressources naturelles, la biodiversité et les écosystèmes sont sacrifié-e-s.

L'approche conceptuelle de l'avis confirme que l'agroécologie est un élément d'un système alternatif possible. Ce n'est pas la moindre des qualités du texte.

Les préconisations apportent trop peu de réponses neuves à cette situation. Elles ne préconisent aucune rupture fondamentale.

Comment peut-on cibler les « verrouillages sociotechniques » et faire

appel aux mêmes pour combattre leur propre système ? C'est pour le moins naïf.

A rebours de l'actualité professionnelle, les vertus de la contractualisation sont vantées alors que les politiques publiques d'intervention sur les marchés sont minimisées. Pourtant l'intervention étatique est essentielle pour changer de paradigme.

L'agroécologie qui se pose en solution alternative forte est axée sur des productions de « moyennes gammes ». N'est-ce pas « petit bras » ? Pourtant, l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité est un enjeu de santé publique.

Des logiques, que nous partageons, mises en œuvre par des politiques concrètes, seraient-elles trop exigeantes ou inacceptables pour la période parce que trop progressistes. La question de l'appropriation sociale et collective d'un secteur aussi vital se pose avec force dans le texte lui-même. Il montre que l'humanité se pose les questions qu'elle est en mesure de régler. Aujourd'hui, la contradiction est criante entre le mouvement de socialisation de plus en plus avancé qui touche nos secteurs et l'appropriation privée et égoïste des résultats. Notre pays est en capacité de ressaisir

la maîtrise de sa politique agricole et alimentaire dans le cadre de relations et d'échanges mutuellement avantageux en Europe comme à travers le monde.

C'est en ce sens que le ministère de l'Agriculture doit agir et non pas contribuer à toutes les stratégies de ceux qui s'accaparent les richesses.

Les préconisations auraient gagné à être plus incisives. Pourtant, le groupe CGT considère que les logiques dévoilées et les débats au sein de la section ont permis d'approfondir des aspects importants et de prendre en compte un certain nombre d'amendements.

Pour ces raisons, la CGT a voté l'avis.

### *Scrutin :*

Nombre de votants : 182

Ont voté pour : 154

Ont voté contre : 2

Se sont abstenus : 26